

# INSCRIPTIONS AUX TEMPS PERISCOLAIRES 2021-2022

**Ce dossier d'inscription est à rendre au coordinateur de l'école avant le 10 JUIN 2021**

Pour bénéficier des services périscolaires

(Accueil matinal, étude ou garderie du soir, restauration scolaire), l'inscription est obligatoire.

## Enfant

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Ecole : ..... Classe : .....

## Responsables légaux

Mère  Père  Autre : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Bât : ..... Code postal : .....

Ville : .....

Tél fixe : ..... Tél port : .....

Mail : .....

## Autorisations parentales

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

Nom - Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone	Autorisé à récupérer l'enfant	Contact en cas d'urgence
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

## Autorisations

Sorties pour activités : J'autorise mon enfant à participer aux sorties éducatives et aux activités organisées à l'extérieur de l'école pendant le temps périscolaire :  Oui  Non

Sorties de l'établissement : J'autorise mon enfant à quitter seul l'établissement après les accueils périscolaires :  Oui  Non

Droit à l'image : J'autorise l'école et la commune à réaliser des photos ou des vidéos de mon enfant dans le cadre scolaire et périscolaire.  Oui  Non

Santé : J'autorise le praticien à procéder à tout examen médical ou chirurgical nécessaire à l'établissement du diagnostic et toute intervention que nécessiterait l'état de santé de mon enfant. Si l'état de santé de mon enfant ne justifie pas le transfert par le SAMU ou les pompiers, j'autorise son transfert à mes frais par une ambulance si je ne peux aller le chercher moi-même<sup>1</sup>. En cas d'accident grave, ou si mon enfant a une forte fièvre, il sera obligatoirement conduit à l'hôpital le plus proche par les pompiers<sup>2</sup>.  Oui  Non

## Besoins en accueil périscolaire

### Inscription à l'accueil matinal (service payant – post facturation)

Merci de cocher les jours d'inscription souhaités.

De 7h30 à 8h20	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnellement	Jamais

### **Mode de règlement pour l'accueil matinal :**

Afin de faciliter vos démarches, le service activités éducatives vous propose :

- de régler vos factures en ligne. Etes-vous intéressé par ce paiement ?  Oui  Non

Si OUI, merci de bien remplir votre adresse mail afin que l'on puisse vous envoyer vos codes pour vous connecter à votre espace personnel sur le Portail Famille de la Ville d'Ecully.

- de régler vos factures par prélèvement automatique ?  Oui  Non

Si OUI, merci de remplir le contrat de prélèvement automatique joint et de fournir un relevé d'identité bancaire.

*Si vous aviez opté pour ce mode de règlement l'année précédente que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé, vous n'avez pas besoin de fournir à nouveau ces documents.*

### Inscription à l'étude (élémentaire) ou garderie du soir (maternelle) (service gratuit)

Merci de cocher les jours d'inscription souhaités.

Sorties fixes 16h30 à 18h	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnellement	Jamais

## Engagement des responsables légaux

J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler tout changement de situation ou de coordonnées au service  
Activités Educatives  
(04 72 18 10 08 – [enseignement@ville-ecully.fr](mailto:enseignement@ville-ecully.fr))

A Ecully, le .....

Signature du ou des représentants légaux suivie de la mention manuscrite « lu et approuvé »

<sup>1</sup> Ces frais sont remboursables par la Sécurité Sociale dès lors qu'un médecin a reconnu la nécessité du transport avant le départ de l'école ou à l'arrivée à l'hôpital.

<sup>2</sup> Si l'on n'arrive pas à me joindre ou à joindre une personne autorisée à prendre mon enfant en charge.

Nom : ..... Prénom : .....  
 Ecole : ..... Classe : .....

Je souhaite inscrire mon enfant à la restauration scolaire aux dates suivantes (merci de cocher les jours d'inscription souhaités.

Mon enfant mange à la cantine :  tous les jours     régulièrement     occasionnellement  
 jamais

Régime alimentaire :  classique     sans viande     sans porc     Intolérance alimentaire

## ABONNEMENT ANNUEL A LA RESTAURATION SCOLAIRE 2021-2022

<b>PERIODE RENTREE</b>				JEUDI 02/09		VENDREDI 03/09	
	LUNDI 06/09		MARDI 07/09	JEUDI 09/09		VENDREDI 10/09	
	LUNDI 13/09		MARDI 14/09	JEUDI 16/09		VENDREDI 17/09	
	LUNDI 20/09		MARDI 21/09	JEUDI 23/09		VENDREDI 24/09	
	LUNDI 27/09		MARDI 28/09	JEUDI 30/09		VENDREDI 01/10	
	LUNDI 04/10		MARDI 05/10	JEUDI 07/10		VENDREDI 08/10	
	LUNDI 11/10		MARDI 12/10	JEUDI 14/10		VENDREDI 15/10	

<b>PERIODE AUTOMNE</b>	LUNDI 18/10		MARDI 19/10	JEUDI 21/10		VENDREDI 22/10	
	LUNDI 08/11		MARDI 09/11	FÉRIÉ		VENDREDI 12/11	
	LUNDI 15/11		MARDI 16/11	JEUDI 18/11		VENDREDI 19/11	
	LUNDI 22/11		MARDI 23/11	JEUDI 25/11		VENDREDI 26/11	
	LUNDI 29/11		MARDI 30/11	JEUDI 02/12		VENDREDI 03/12	
	LUNDI 06/12		MARDI 07/12	JEUDI 09/12		VENDREDI 10/12	
	LUNDI 13/12		MARDI 14/12	JEUDI 16/12		VENDREDI 17/12	

<b>PERIODE HIVER</b>	LUNDI 03/01		MARDI 04/01	JEUDI 06/01		VENDREDI 07/01	
	LUNDI 10/01		MARDI 11/01	JEUDI 13/01		VENDREDI 14/01	
	LUNDI 17/01		MARDI 18/01	JEUDI 20/01		VENDREDI 21/01	
	LUNDI 24/01		MARDI 25/01	JEUDI 27/01		VENDREDI 28/01	
	LUNDI 31/01		MARDI 01/02	JEUDI 03/02		VENDREDI 04/02	

<b>PERIODE PRINTEMPS</b>	LUNDI 07/02		MARDI 08/02	JEUDI 10/02		VENDREDI 11/02	
	LUNDI 28/02		MARDI 01/03	JEUDI 03/03		VENDREDI 04/03	
	LUNDI 07/03		MARDI 08/03	JEUDI 10/03		VENDREDI 11/03	
	LUNDI 14/03		MARDI 15/03	JEUDI 17/03		VENDREDI 18/03	
	LUNDI 21/03		MARDI 22/03	JEUDI 24/03		VENDREDI 25/03	
	LUNDI 28/03		MARDI 29/03	JEUDI 31/03		VENDREDI 01/04	

<b>PERIODE ETE</b>	LUNDI 04/04		MARDI 05/04	JEUDI 07/04		VENDREDI 08/04	
	LUNDI 11/04		MARDI 12/04	JEUDI 14/04		VENDREDI 15/04	
	LUNDI 02/05		MARDI 03/05	JEUDI 05/05		VENDREDI 06/05	
	LUNDI 09/05		MARDI 10/05	JEUDI 12/05		VENDREDI 13/05	
	LUNDI 16/05		MARDI 17/05	JEUDI 19/05		VENDREDI 20/05	
	LUNDI 23/05		MARDI 24/05	FÉRIÉ		FÉRIÉ	
	LUNDI 30/05		MARDI 31/05	JEUDI 02/06		VENDREDI 03/06	
	FÉRIÉ		MARDI 07/06	JEUDI 09/06		VENDREDI 10/06	
	LUNDI 13/06		MARDI 14/06	JEUDI 16/06		VENDREDI 17/06	
	LUNDI 20/06		MARDI 21/06	JEUDI 23/06		VENDREDI 24/06	
	LUNDI 27/06		MARDI 28/06	JEUDI 30/06		VENDREDI 01/07	
	LUNDI 04/07		MARDI 05/07	JEUDI 07/07		VACANCES ÉTÉ	

TOURNEZ SVP ⇨

## Notice d'information Règlement de la restauration scolaire MAJ 01/01/2021

Les inscriptions au service de restauration scolaire ont lieu auprès du service des Activités Educatives de la Commune. Cette inscription prend la forme d'un abonnement.

L'abonnement précise les jours de consommation de l'usager pour la période à venir :

L'enfant est abonné « tous les jours » (soit 4 repas par semaine l'enfant est abonné « régulièrement » (soit 1 à 3 repas par semaine)

L'enfant est abonné « occasionnellement », il faut prévenir le bureau SODEXO par téléphone, par mail, ou au bureau des Cerisiers pendant les permanences, au plus tard avant 13 heures :

- le vendredi pour une inscription/et ou une annulation le lundi et le mardi suivants
- le mardi pour une inscription/et ou une annulation le jeudi et le vendredi suivants

### Le ticket exceptionnel

Les familles d'enfants non-inscrits au service de restauration scolaire auprès de la Commune et ne disposant donc pas d'abonnement, pourront, exceptionnellement, faire bénéficier ceux-ci du service de restauration scolaire.

Ces familles doivent cependant prévenir SODEXO au plus tard avant 13 heures :

- le vendredi pour une inscription le lundi et le mardi suivants
- le mardi pour une inscription le jeudi et le vendredi suivants

Les repas ainsi consommés seront facturés au tarif « ticket exceptionnel » établi par la Commune.

Le règlement de la restauration scolaire se fait par post paiement.

La facturation intervient sur la base des consommations réelles, le **mois révolu**.

Un avoir ou un remboursement pourra être appliqué sur l'abonnement dans les cas suivants :

- Sorties organisées par l'école sans pique-nique fournis par le SODEXO ;
- Force Majeure comme par exemple un évènement familial grave (perte d'emploi de l'un des parents ou décès d'un proche), ou un arrêt maladie des parents après une semaine de carence ;
- Si le responsable légal de l'enfant prévient SODEXO par téléphone ou par mail avant 13 heures :
  - le vendredi pour une annulation le lundi et le mardi suivants
  - le mardi pour une annulation le jeudi et le vendredi suivants

A défaut d'information dans les délais, les repas prévus et non consommés ne seront pas décomptés. Les transferts de repas d'un jour prévu sur un autre sont impossibles.

Les différents modes de paiement pour régler vos factures :

- par chèque
- par règlement en espèces déposé pendant les heures de permanences. Un reçu sera remis à toute personne utilisant ce mode de paiement.
- en ligne (vos codes d'accès sont rappelés sur les factures) : télépaiement sécurisé sur le site de la ville d'Écully, sur le portail famille, dans l'espace personnel de la famille
- par virement
- par prélèvement automatique (*si ce mode de paiement vous intéresse et que vous n'avez pas encore adhéré au prélèvement automatique l'année dernière, merci de remplir le mandat de prélèvement joint et de fournir un relevé d'identité bancaire*).

### Contact SODEXO :

Adresse : 59 chemin de la Sauvegarde - 69130 ECULLY (au sein du restaurant scolaire des Cerisiers)

Tél : 06 23 99 52 41

Mail : [restauration-scolaire-ecully.fr@sodexo.com](mailto:restauration-scolaire-ecully.fr@sodexo.com)

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi (y compris pendant les petites vacances scolaires) de 8h30 à 11h30 et de 14h à 15h30.

A Écully, le

Lu et approuvé le règlement de service de la restauration scolaire d'Écully

Signature du ou des représentants légaux :

Les informations recueillies serviront à l'inscription périscolaire. Elles font l'objet d'un traitement informatisé par la Direction des Activités Educatives, Culturelles et Sportives de la ville d'Écully. Elles seront conservées durant deux années. *Pour l'exercice de vos droits ou pour toute question sur le traitement des données collectées dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse électronique suivante : [dpo@ville-ecully.fr](mailto:dpo@ville-ecully.fr), ou à l'adresse postale suivante : Ville d'Écully - 1 Place de la Libération - CS 80212 - 69134 ÉCULLY CEDEX*

Pour faire valoir vos droits « Informatique et Libertés » vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL: [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)